



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24301>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **24-24301**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD CADRE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Description : Entretien ponctuel et occasionnel des espaces verts de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

Identifiant de la procédure : e063d3b1-ee7c-4983-a8d9-a78e7aa97e43

Identifiant interne : 202405

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le soumissionnaire peut présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS LE PERRIER ET SOULLANS

Description : Entretien des espaces verts : - Le Perrier ; ZAE le Moulin Neuf - Le petit Brandeau - Soullans ; ZAE Le Brécharde

Identifiant interne : 202405-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Cet accord cadre est conclu pour une durée de 12 mois. Il fait l'objet d'une reconduction tacite pour la même durée, dans la limite de trois fois. La durée globale de l'accord cadre ne pouvant excéder 48 mois à compte de sa date de notification.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Conditions de participation

Description : Le candidat doit transmettre obligatoirement les éléments de capacité suivants : 1- Le chiffre d'affaires et les effectifs moyens sur 3 ans 2- 3 dernières références sur des opérations équivalentes. 3- Assurance suffisante 4- Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'est pas en redressement judiciaire ou dans les cas d'exclusions mentionnés aux art.L2141-1 et suiv. du CCP 5- Certificats de qualification professionnelle à présenter : La copie des qualifications AFNOR ou équivalent.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Voir RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Dans le cadre des objectifs d'insertion sociale et professionnelle, ce lot est réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés, conformément aux dispositions de l'article L.2113-12 du CCP. Ce lot est réservé à des entreprises adaptées (EA) mentionnées à l'article L.5213-13 du code du travail et des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) mentionnés à l'article L.344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes. Les entreprises qui ne sont ni des EA, ni des ESAT, ni des structures équivalentes ne sont pas autorisées à présenter une candidature.

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les paiements interviendront à la fin de chaque phase après certification du service fait. Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours. Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par les articles L2192-10 à L2192-14 et R2192-12 à R2192-36 du code de la commande publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :

Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui traite les offres : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS LA BARRE DE MONTS NOTRE DAME DE MONTS ET ST JEAN DE MONTS

Description : Entretien des espaces verts : - La Barre de Monts ; ZAE Le Rampy - Notre Dame de Monts ; ZAE La Taillée - St Jean de Monts ; ZAE Le Clousis 1 et ZAE La Rivière

Identifiant interne : 202405-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Cet accord cadre est conclu pour une durée de 12 mois. Il fait l'objet d'une reconduction tacite pour la même durée, dans la limite de trois fois. La durée globale de l'accord cadre ne pouvant excéder 48 mois à compter de sa date de notification.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Conditions de participation

Description : Le candidat doit transmettre obligatoirement les éléments de capacité suivants : 1- Le chiffre d'affaires et les effectifs moyens sur 3 ans 2- 3 dernières références sur des opérations équivalentes. 3- Assurance suffisante 4- Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'est pas en redressement judiciaire ou dans les cas d'exclusions mentionnés aux art.L2141-1 et suiv. du CCP 5- Certificats de qualification professionnelle à présenter : La copie des qualifications AFNOR ou équivalent.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : voir RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <http://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les paiements interviendront à la fin de chaque phase après certification du service fait. Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours. Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par les articles L2192-10 à L2192-14 et R2192-12 à R2192-36 du code de la commande.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui traite les offres : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS HORS AGGLOMERATION

Description : Entretien des espaces verts : - St Jean de Monts ; Piste cyclables Challans - Soullans ; Pistes cyclables Challans, Aire de covoiturage et Giratoire du Fenouil

Identifiant interne : 202405-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Cet accord cadre est conclu pour une durée de 12 mois. Il fait l'objet d'une reconduction tacite pour la même durée, dans la limite de 3 fois. La durée globale de l'accord cadre ne pouvant excéder 48 mois à compter de sa date de notification.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Conditions de participation

Description : Le candidat doit transmettre obligatoirement les éléments de capacité suivants : 1- Le chiffre d'affaires et les effectifs moyens sur 3 ans 2- 3 dernières références sur des opérations équivalentes. 3- Assurance suffisante 4- Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'est pas en redressement judiciaire ou dans les cas d'exclusions mentionnés aux art.L2141-1 et suiv. du CCP 5- Certificats de qualification professionnelle à présenter : La copie des qualifications AFNOR ou équivalent.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : voir RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : voir RC

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : VOIR RC

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Les paiements interviendront à la fin de chaque phase après certification du service fait. Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours. Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par les articles L2192-10 à L2192-14 et R2192-12 à R2192-36 du code de la commande publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nantes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Numéro d'enregistrement : 24850025800046

Adresse postale : 46 place de la Paix BP 721

Ville : Saint Jean de Monts

Code postal : 85167

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@omdm.fr

Téléphone : +33 251580789

Télécopieur : +33 251596613

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.cc.oceanmaraisdemonts.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 1744005100010

Adresse postale : 6 Allée de l'Île-Gloriette CS 24111

Ville : NANTES

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Télécopieur : +33 255101003

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 53bee878-0f0a-46d6-b50f-d86660475768 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/02/2024 à 14:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2024